



# CONTRATS D'APPRENTISSAGE : *LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE EN QUELQUES CLICS*



# Les objectifs visés



Simplifier et contribuer à l'accélération de la dématérialisation du processus de contractualisation de l'alternance



Réduire les délais de transmission puis de traitement des contrats



Bénéficier du contrôle automatique des champs principaux pour limiter les non-conformités / incomplétudes du Cerfa

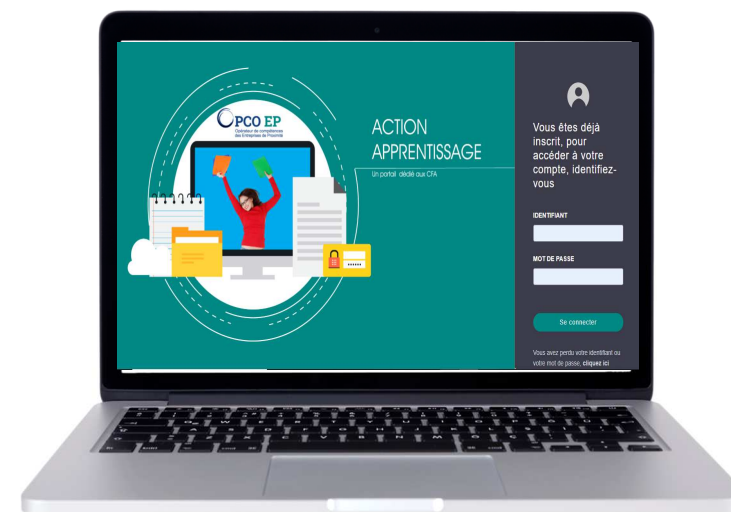


# La signature électronique : pour quoi ? quand ?

POUR L'ENSEMBLE DES NOUVEAUX CONTRATS  
D'APPRENTISSAGE SAISIS EN LIGNE DEPUIS LE PORTAIL  
ACTION APPRENTISSAGE PAR LES CFA

POUR TOUTES LES PARTIES AUX CONTRATS  
(ENTREPRISE, ALTERNANT OU SON REPRÉSENTANT  
LÉGAL, CFA)

DÈS LE 9 JUILLET 2021



# La charte d'engagement à la signature électronique

Si je dispose d'un compte "administrateur", je dois **consentir à la charte d'engagement OPCO EP** comme **prérequis à l'utilisation de la signature électronique** par mon CFA.

CHARTE D'ENGAGEMENT POUR LA SIGNATURE ELECTRONIQUE

### Charte d'engagement

**Préambule**  
Depuis le 1er janvier 2020, la procédure d'enregistrement des contrats d'apprentissage est remplacée par une procédure de dépôt auprès de l'opérateur de compétences (Opco). Le Décret n° 2019-1489 du 27 décembre 2019 relatif au dépôt du contrat d'apprentissage définit les modalités selon lesquelles le contrat d'apprentissage signé entre l'apprenti et un employeur privé est transmis à l'Opco, qui procède ensuite à son dépôt auprès du ministre chargé de la formation professionnelle. Toutes ces transmissions peuvent être effectuées par voie dématérialisée.

**Objet de la charte**  
OPCO EP met à disposition des CFA le portail Action Apprentissage, une solution dédiée aux CFA pour dématérialiser à 100% la transmission des contrats d'apprentissages.  
La présente charte a pour objet de définir, d'une part, les conditions de mise à disposition et d'utilisation de ce service et, d'autre part, les engagements du centre de formation d'apprentis (ci-après le « CFA ») lors de la transmission du contrat d'apprentissage et de la convention de formation s'y rapportant sur le Portail Action Apprentissage cfa.opcoep.fr.

**Engagements du CFA**  
A cet égard, le CFA déclare et garantit disposer de tous pouvoirs, respectivement, de l'employeur et de l'alternant (ou le cas échéant, de son représentant légal si celui-ci est mineur) l'habilitant, en son nom et pour son compte à renseigner le contrat d'apprentissage (Formulaire CERFA) et la convention de formation entre l'employeur et le CFA et à adresser ces pièces dûment renseignées à OPCO EP. Le CFA déclare également disposer de tous les éléments lui permettant de renseigner, conformément aux dispositions légales et conventionnelles applicables, le contrat d'apprentissage et la convention de formation susvisés. Le CFA atteste sur l'honneur de l'exactitude et de

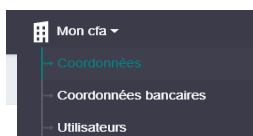
Je certifie avoir lu et accepté sans exception ni réserve la présente charte d'engagement.

Accepter Refuser

Depuis la notification ou votre rubrique "Mon CFA", vous pouvez accéder à la charte d'engagement pour la signature électronique et y consentir.

*N.B : il est nécessaire d'avoir consulté l'ensemble du contenu pour pouvoir "accepter".*

# La charte d'engagement à la signature électronique



Données relatives au représentant CFA habilité à signer électroniquement

Je consens à la charte d'engagement, prérequis à la signature électronique.

NOM

PRÉNOM

FONCTION

EMAIL

PORTABLE

Dans la rubrique "Mon CFA", vous pouvez à tout moment retirer / donner votre consentement à la charte en cliquant sur la case à cocher.

Il vous faut également **renseigner impérativement les coordonnées de la personne HABILITÉE À SIGNER ÉLECTRONIQUEMENT les contrats d'apprentissage pour le compte de votre établissement** (qui recevra les emails et les sms de validation) si vous consentez à la charte d'engagement.



Données relatives au représentant CFA habilité à signer électroniquement

J'ai consenti à la charte d'engagement prérequis à la signature électronique.

NOM

PRÉNOM

FONCTION

EMAIL

PORTABLE

# Sélectionner la signature électronique pour un contrat d'apprentissage

La démarche reste inchangée au départ :

1. vous cliquez sur "Ajouter un contrat d'apprentissage"
2. vous saisissez le SIRET de l'entreprise
3. une fois l'entreprise identifiée, vous la sélectionnez puis accédez au formulaire de renseignement du Cerfa

A green plus sign icon is positioned above a menu with two options: "Ajouter un contrat d'apprentissage" and "Ajouter un apprenti sans contrat". Below the menu is a search form with the label "SIRET DE L'ENTREPRISE", a text input field, and a blue button labeled "Rechercher une entreprise".

A company card for "REPONSE FINANCEMENT" is shown. It includes a building icon, the phone number "480 188 176 00063", and the address "36 E RUE DES VINGT TOISES, 38950, ST MARTIN LE VINOUX". A blue button at the bottom reads "Sélectionner cette entreprise".

# Sélectionner la signature électronique pour un contrat d'apprentissage

Dans la rubrique "Choix du mode contractuel", vous optez pour la signature électronique du Cerfa par l'ensemble des parties ou un import de pièce justificative signée "manuellement".

La signature électronique est par défaut "bloquée" tant que le profil administrateur de votre CFA n'a pas consenti à la charte d'engagement.

0 Choix du mode contractuel

MODE CONTRACTUEL DE L'APPRENTISSAGE

SOUHAITEZ VOUS SIGNER ÉLECTRONIQUEMENT LE CERFA DE CE CONTRAT

NON  OUI

⚠ les autres parties devront également signer électroniquement sous 15 jours maximum.

## Points d'attention :

- la signature électronique doit concerner toutes les parties au contrat (*il n'est pas possible de faire signer l'employeur en ligne et l'alternant sur un contrat "papier" par exemple*)
- le CFA est en charge de la complétion du Cerfa et doit donc avoir collecté toutes les informations nécessaires au préalable.

# Sélectionner la signature électronique pour un contrat d'apprentissage

Outre les champs devenus obligatoires suite à l'évolution du Cerfa, le formulaire de saisie est légèrement modifié si vous avez opté pour la signature électronique.

Dans la rubrique **7. Justificatifs**, seule la convention de formation signée par l'employeur et le CFA est à importer.

Une rubrique supplémentaire **8. Informations requises pour la signature électronique** permet de collecter les données sur les parties signataires pour permettre la contractualisation en ligne.

7 Justificatifs

Vous avez choisi de signer électroniquement le CERFA

Lorsque vous cliquerez sur le bouton "Envoyer pour signature électronique", les parties prenantes du dossier recevront un mail de notre partenaire Yousign pour signer électroniquement selon le séquençement suivant :



1. Entreprise
2. Alternant ou le représentant légal de l'alternant mineur (l'entreprise devant avoir signé au préalable)
3. CFA (l'entreprise et l'alternant devant avoir signé au préalable).

Merçi de bien vouloir déposer votre convention de formation signée.

L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat

Vous pouvez choisir un fichier pdf, jpg, jpeg, gif, png. La taille maximum de fichier autorisée est de 5Mo. Assurez-vous que le nom de votre fichier ne dépasse pas les 50 caractères (Extension comprise).

CONVENTION DE FORMATION SIGNÉE

Nom du fichier	Action
1	 

8 Informations requises pour la signature électronique

Représentant habilité à signer le CERFA pour le compte de l'entreprise

NOM	PRÉNOM	FONCTION	MAIL	PORTABLE
DORIAN	Lauriane	DRH	mail.employeur@bouch	0604504802

Représentant légal de l'apprenti

NOM	PRÉNOM	MAIL	PORTABLE
DOE	Christian	christian.doe@gmail.co	0706849289

Représentant habilité à signer le CERFA pour le compte du CFA

NOM	PRÉNOM	FONCTION	MAIL	PORTABLE
DUPONT	Jean	Directeur	marion.canonne@sia-p	0659228591

FAIT À

LYON



# Engager le processus de signature électronique

Une fois le Cerfa et l'ensemble des champs obligatoires renseignés, vous pouvez envoyer le contrat pour signature électronique



**Envoi pour signature**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION  
Cerfa  
N° 10103\*09

**Contrat d'apprentissage**  
(art. L6211-1 et suivants du code du travail)  
(Lire ATTENTIVEMENT la notice Cerfa de remplir ce document)

Mode contractuel de l'apprentissage 1  
 employeur privé  employeur « public »\*

Nom et prénom ou dénomination :	N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :
REPONSE FINANCEMENT	4 8 0 1 8 8 1 7 6 0 0 0 6 3
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :	Type d'employeur : 1 1
N° : 3 6	Voie : RUE DES VINGT TOISES
Complément :	Employeur spécifique : 0
Code postal : 3 8 9 5 0	Code activité de l'entreprise (NAF) : 7 0 2 2 Z
Commune : ST MARTIN LE VINOUX	Effectif total salariés de l'entreprise : 2 0
Téléphone : 0 4 7 6 1 9 0 5 3 7	Convention collective applicable : PRESTATAIRES DE SERVICES DU SECTEUR TERTIAIRE
Courriel : notification@agefos-pme.com	Code IDCC de la convention : 2 0 9 8

\*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :


Je soussigné(e) M/Mme Eric MAGUIN, responsable du CFA CFA REGIONAL IFPS 06-0060862E, atteste sur l'honneur :

- que les données saisies dans le CERFA sont exactes
- que l'entreprise est informée de sa responsabilité dans l'embauche du salarié et de ses obligations de formation
- que le CFA a recueilli l'accord de l'entreprise concernant la transmission de l'ensemble des pièces du contrat à l'OPCO EP pour instruction.

Je déclare avoir informées les parties prenantes au contrat de la transmission de leurs données à un tiers de confiance (yousign) pour la signature électronique

**Envoi du contrat** **Annuler**

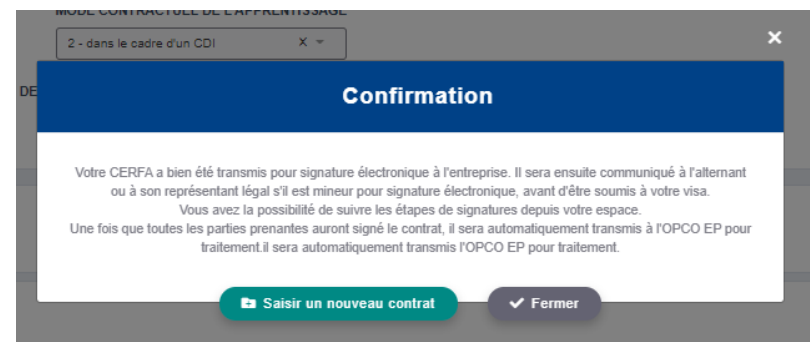
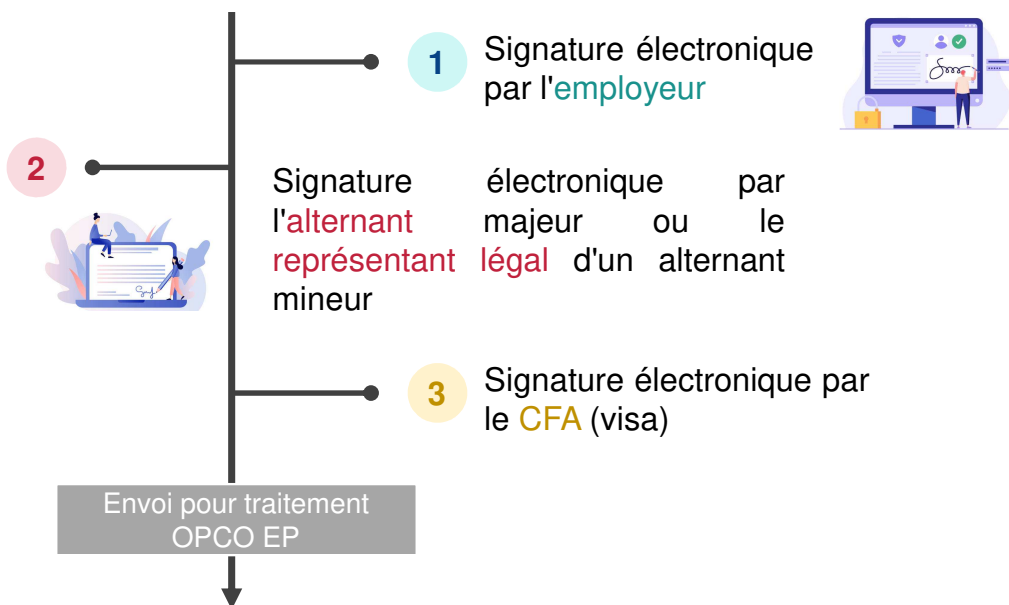
Vous êtes alors invité à prévisualiser le Cerfa complété et à en vérifier le contenu avant de valider l'envoi pour signature électronique.

Il est également de votre ressort de prévenir les parties au contrat de votre choix de signature électronique (incluant le recours à un tiers de confiance –  yousign - mandaté par OPCO EP).

# Signer électroniquement le Cerfa

Vous avez envoyé le contrat pour signature électronique.

La contractualisation va alors suivre le séquençement suivant :



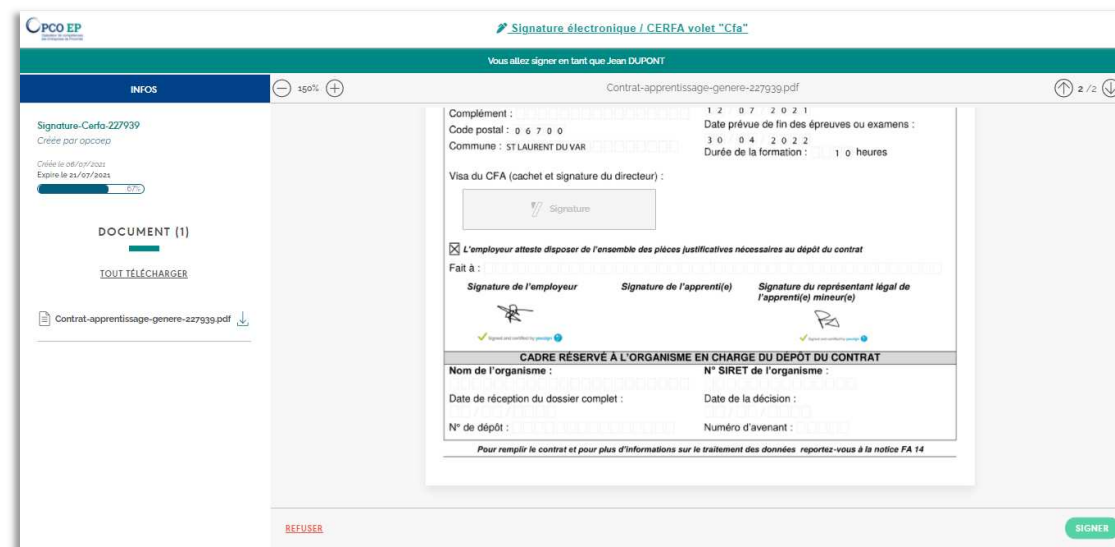
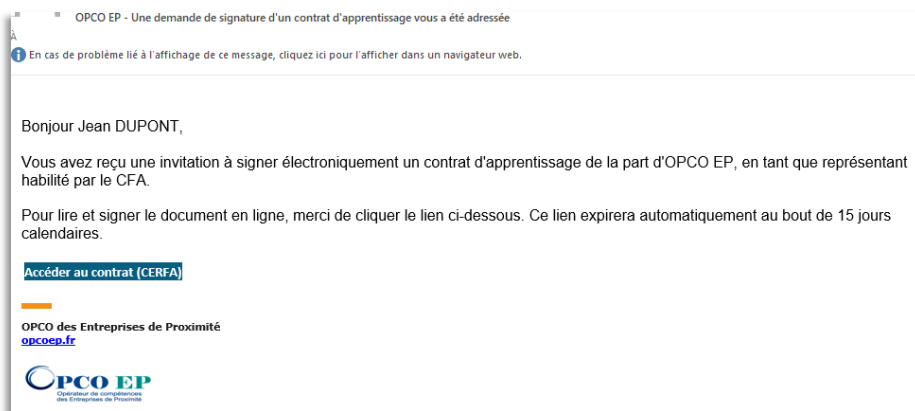
*L'alternant ne recevra l'e-mail de la part de YouSign **que** lorsque l'employeur aura signé électroniquement le Cerfa.*

*Faute de signature dans les 15 jours ouvrés, la procédure de signature électronique sera considérée comme expirée.*

# Signer électroniquement le Cerfa

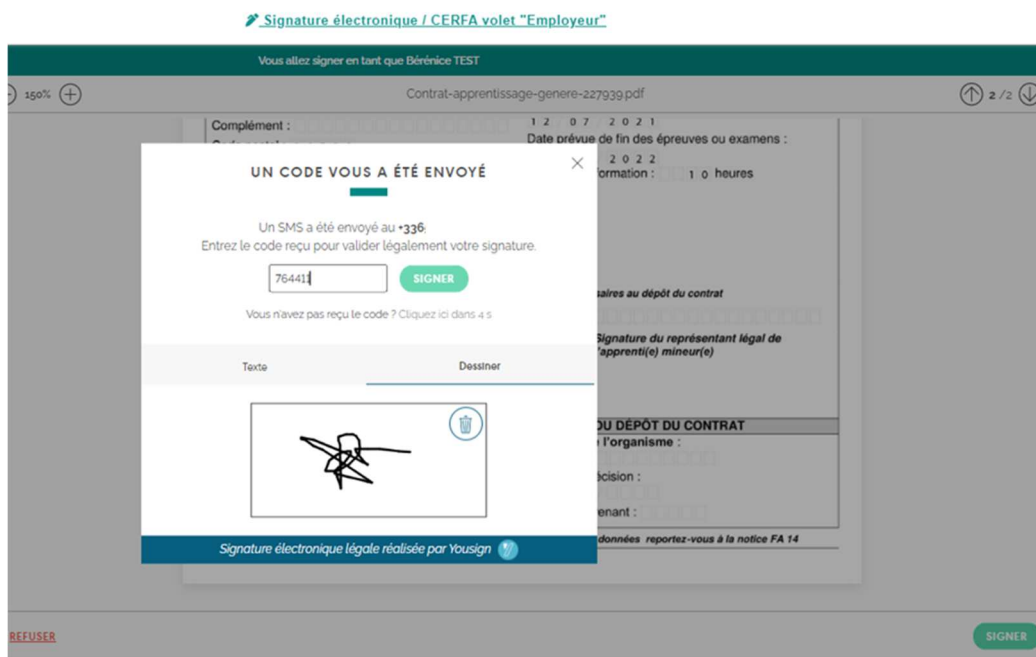
Chaque partie reçoit un email de YouSign pour le compte d'OPCO EP.

Une fois le document parcouru, l'utilisateur peut cliquer sur le bouton "Signer".



# Signer électroniquement le Cerfa

Il reçoit alors un code de confirmation par SMS, à reporter à l'écran.





# Suivre l'état des signatures électroniques

Une fois le Cerfa signé, l'utilisateur (employeur, alternant ou son représentant légal, CFA) à tout moment **consulter l'état des signatures** en cliquant sur le lien d'accès au document reçu de la part de YouSign pour signer en ligne.

Accéder  
au  
contrat  
(CERFA)

Vous venez de signer électroniquement des documents avec YouSign. Retrouvez ici les signataires, les documents ainsi que les éventuelles pièces jointes de la procédure.

Vous disposez également d'un canal d'informations vous permettant de suivre les activités de la procédure (actions, commentaires...)


Des questions sur la valeur légale des signatures électroniques YouSign ? Consultez cette page pour en savoir plus

**SIGNATAIRES (3)**  
3/3 ont signé

- Bérénice TEST  
Signé le 06/07/2021 à 18 h 17
- Paul LAFONT  
Signé le 06/07/2021 à 18 h 27
- Jean DUPONT  
Signé le 06/07/2021 à 18 h 29

**DOCUMENT (1)**  
[TOUJ TÉLÉCHARGER](#)

Contrat-apprentissage-generre-227939.pdf

Il peut également télécharger le document en cliquant sur l'icône d'export 

# Suivre l'état de mes dossiers



Mes contrats

Recherche par numéro de contrat | Recherche avancée

N° DE CONTRAT

Réinitialiser les filtres

Rechercher

Numéro	Libellé	Apprenti	Employeur	Durée contrat	Frais pédagogique	Frais annexes	Statut	Menu
SJREORP		Pont Jeanne	REPONSE FINANCEMENT 48018817600063	Du 12/07/2021 au 17/01/2022			En cours de Signature	

En tant que CFA, dans la rubrique "Mes contrats", l'utilisateur peut visualiser le statut de son dossier et consulter les parties ayant signé électroniquement.

Statut de la signature  
électronique de l'employeur :  
Signé

Le survol du pictogramme donne des informations pour plus de clarté.

# Suivre l'état de mes dossiers



Une fois l'ensemble des signatures obtenues pour le Cerfa, le dossier est **envoyé pour traitement**.

Numéro	Libellé	Apprenti	Employeur	Durée contrat	Frais pédagogique	Frais annexes	Statut	Menu
En attente enregistrement SIA DECA	BEP PATISSERIE	Guillaume LAFONT	REPONSE FINANCEMENT 48018817600063	Du 06/09/2021 au 08/07/2022			Envoyé	

Le pictogramme , à gauche, permet d'identifier les **dossiers signés électroniquement**.

[opcoep.fr](http://opcoep.fr)

